Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 16/12/2020 à 16h39
Réference de l'AR : 002-200043495-20201210-DEC202012_07-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2020

Délibération n°7

Date de convocation : le 02/12/20 Date d'affichage : le 17 DEC. 2020

Les membres du Conseil Communautaire se sont réunis le 10 décembre 2020 à 18h00 à la salle des fêtes d'Aulnois sous Laon.

Sont présents : titulaires et suppléants avec voix délibérative :
G. HARANT - Y. BRUN - J. BALITOUT - P. DEROCH - C. COULON - F. DEMAZURE - P. GUYOT - MP. TOKARSKI - JM. LHOMME - P. VAN HAMME - C. VUAROQUEAUX - P. BERTELOOT - O. JOSSEAUX - F. LEAUTE - F. HARANG - JM. RABOUILLE - C. BARAN - S. JUILLIART - F. FERON - P. MEZZAROBBA - F. BOUILLE - Y. LEMOINE - B. BUVRY - JM. WACK - E. DELHAYE - S. LETOT-DURANDE - Y. ROBIN - Y. BUFFET - C. MATHIEU - F. JOLY - S. ETIENNE-CHARLES - P. MOZIN - D. VALISSANT - D. VALLIERE - D. PIERRE - AM. SAUVEZ - F. POIDEVIN - A. DELEBARRE - MM. PASCUAL - H. LAHYANI - H. DAUCHEZ - A. LEFEVRE - M. BEAUFRERE - B. LEBEL - S. WEIL - P. CERVI - F.KARIMET - Y. RUDER - N. DUSSART - N. DRAGON - G. MONCOURTOIS - J. LECOMTE - C. LAMBERT - R. CARLIER - G. CHARLES - L. BOURGEOIS - P. PIRE - E. BEAUDOUIN - M. KELLER - H. RIVIERE - M. FRAISE - G. LOISEAUX - R. SIMPHAL - P. MAQUIN

Absents excusés ayant donné pouvoir :
S. DUPONT à S. LETOT-DURANDE - G. BLANCHARD-DOUCHAIN à AM. SAUVEZ - JM. QUERE à Y. BUFFET - E. GOULLIEUX à Y. ROBIN - MP. FOURDRAIN-FAY à C. MATHIEU - C. MEULLEMIESTRE à F. KARIMET

Absents Excusés: M. MACHAIN - A. TOURNEUX - C. CHATELAIN - P. DRUET - B. TRONEL

Objet: Autorisation pour engager 25% des crédits d'investissement - Exercice 2021.

Rapporteur : Fabrice FERON
Secrétaire de séance : Francis HARANG

Exposé :

En vertu de l'article L. 1612-1 du Code général des collectivités territoriales,
« .... Jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 30 Avril de l'année du renouvellement des organes délibérants, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. L'autorisation mentionnée au présent alinéa précise le montant et l'affectation des crédits ».

Aussi, mes chers collègues, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Président, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets 2020 telles qu'elles figurent au document annexé.

Délibération :

Vu l'avis favorable du bureau,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, décide :

1- D'autoriser l'engagement des dépenses d'investissement sur l'exercice 2021 dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice précédent, selon les articles L1612-1 du code général des collectivités.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif compétent dans les 2 mois à compter de sa publication et de sa notification

COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION du PAYS de LAON

Le Président

E. DELHAYE

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE PRESIDENT
A COMPTER DU 17 DEC 2020

COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION du PAYS de LAON

Le Président

E. DELHAYE

Nombre de conseillers titulaires	: 75
Nombre de conseillers présents	: 64
Nombre de votes exprimés	: 70
Votes favorables	: 70
Votes défavorables	: 00
Abstentions	: 00

Pays de Laon
COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION

DEPENSES D INVESTISSEMENT AUTORISEES EN 2021 AVANT LE VOTE DU BUDGET

NOMENCLATURES COMPTABLES	BUDGETS	OPERATIONS - BUDGETS COMMUNAUTAIRES	LIBELLES OPERATIONS	CREDITS VOTES EN 2020	QUOTE PART LIMITEE	AUTORISATION MAXIMALE - EXERCICE 2021
M14	BUDGET PRINCIPAL	10002	EQUIPEMENT DES SERVICES	170 473,18	25%	42 618,30
		10004	PISCINE-PATINOIRE	2 282 255,84	25%	570 563,96
		10005	RENOVATION BATIMENTS ADMINISTRATIFS	238 250,85	25%	59 562,71
		10006	AUTRES INTERVENTIONS COMMUNAUTAIRES	328 351,00	25%	82 087,75
		10008	RECONVERSION SITE COUVRON	5 121 886,07	25%	1 280 471,52
		10010	AIRE DE GRAND PASSAGE	25 000,00	25%	6 250,00
		10012	CONSERVATOIRE	129 281,60	25%	32 320,40
		10013	MUSEE	359 810,13	25%	89 952,53
		10018	FONDS DE CONCOURS	1 043 399,38	25%	260 849,85
		10019	INTERVENTION ZONE D ACTIVITES	222 489,50	25%	55 622,38
		10020	TRANSPORT	1 590 884,22	25%	397 721,06
		10022	PROGRAMME PLUVIAL	773 533,26	25%	193 383,32
		10023	BASSIN DE PROTECTION DES SOURCES DE L ARDON	99 689,87	25%	24 922,47
		10024	RESEAU PLUVIAL RUE D ENFER/LA NEUVILLE	4 756,43	25%	1 189,11
		10025	REVITALISATION TERRITORIALE	57 710,00	25%	14 427,50
M14	BUDGET ANNEXE ZAC CHAMP DU ROY	2003	ZONE D ATHIES	30 000,00	25%	7 500,00
M14	BUDGET ANNEXE HOTEL D ENTREPRISES	3003	HOTEL D ENTREPRISES VINCENT DE GOURNAY	40 300,00	25%	10 075,00
M49	BUDGET ANNEXE SPANC	4002	EQUIPEMENT DES SERVICES	9 073,42	25%	2 268,36
M4	BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME-SPIC	5002	EQUIPEMENT DES SERVICES	53 470,23	25%	13 367,56
		5003	AUDIOGUIDES	9 600,00	25%	2 400,00
M14	BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME-SPA	6002	EQUIPEMENT DES SERVICES	12 100,00	25%	3 025,00
		6003	CIRCUITS TOURISTIQUE DU LAONNOIS	10 645,84	25%	2 661,46
		6004	SITE INTERNET	31 270,00	25%	7 817,50
		6008	LES SOUTERRAINS	23 111,60	25%	5 777,90
		6009	BATIMENT HOTEL DIEU	22 500,00	25%	5 625,00
M14	BUDGET ANNEXE TRANSPORT	10014	RENOUVELLEMENT PARC VEHICULES	1 163 941,30	25%	290 985,33
		10015	RENOVATIONS AUTRES EQUIPEMENTS	740 908,08	25%	185 227,02
M49	BUDGET ANNEXE EAU	13002	OPERATIONS DIVERSES D ADDUCTION D EAU	482 551,76	25%	120 637,94
M49	BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	14002	OPERATIONS DIVERSES D ASSAINISSEMENT	694 220,20	25%	173 555,05
		14003	STATION D EPURATION - LAON	1 307 942,96	25%	326 985,74
		14004	ASSAINISSEMENT QUARTIER LA NEUVILLE - LAON	933 111,95	25%	233 277,99